

## Plateforme de partage de main-d'œuvre

Dans le cadre d'un projet pilote réalisé en 2023, le CQRHT a développé une plateforme technologique de partage de main-d'œuvre visant à faciliter et simplifier le recrutement et la fidélisation des employés entre entreprises touristiques. Cet outil sera déployé sur une période de deux ans à l'échelle de la province à partir du printemps 2024.

Cet outil, disponible en version Web et en application, permet d'encadrer et de structurer le partage de main-d'œuvre, de simplifier la communication entre les utilisateurs (employeurs-employés) et d'afficher des offres d'emplois de courte et de longue durée.

État du projet : en cours (mars 2026)

Avec le soutien financier du ministère du Tourisme



## Maillage d'emplois saisonniers

Le Chantier sur la saisonnalité, pour lequel le CQRHT assure la coordination, a réalisé une vaste étude permettant de recenser les initiatives au Québec et à l'international en matière de maillages d'emplois saisonniers, d'en dresser un portrait et de cerner les facteurs de succès de cette pratique.

30 études de cas ont été documentées parmi les secteurs du Chantier (tourisme, agriculture, horticulture ornementale, aménagement forestier et pêches maritimes) démontrant que le maillage d'emplois saisonniers était une solution efficace aux enjeux de main-d'œuvre saisonnière.

État du projet : terminé (avril 2021 – mars 2023)

Avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère du Tourisme



## Emplois jumelés

16 entreprises touristiques de la région de Charlevoix ont participé au projet pilote mené par le CQRHT visant à partager leur main-d'œuvre selon leurs saisons d'opération en jumelant leurs emplois. Une entreprise exerçant des activités estivales pourra ainsi se jumeler avec une entreprise ayant des activités hivernales pour proposer une période d'emploi annuelle plus longue aux travailleurs.

En amorçant cette initiative structurante, le CQRHT, en collaboration avec Tourisme Charlevoix, vise à offrir des solutions concrètes aux difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre saisonnière et permettre aux entreprises d'offrir à leurs employés des emplois stables et durables.

État du projet : terminé (janvier 2022 - novembre 2023)

Avec le soutien financier du ministère du Tourisme

